



Bayonne, le 14 juin 2013

Madame, Monsieur,

Les vacances d'été ne vont pas tarder. Vous avez sans doute pris votre décision quant à l'inscription ou à la réinscription de votre enfant dans un établissement scolaire pour l'année 2013-2014.

Si votre enfant quitte le collège Notre-Dame, un certificat de radiation (ou exeat) lui sera remis le jour de la fin des cours, le lundi 24 juin 2013 à midi.

Si votre enfant reste au collège Notre-Dame, une circulaire vous informant des modalités de rentrée et de la liste des fournitures sera à votre disposition sur le site Internet du collège avant le 14 juillet 2013.

La rentrée est fixée au mardi 3 septembre 2013 à 8h30 pour tous les élèves.

Merci de tout mon cœur pour votre confiance et votre collaboration tout au long de cette année 2012-2013.

A bientôt, je l'espère.

Cordialement.



Coupon à remettre au Directeur au plus tard le dernier jour de juin 2013, si possible avant le 24 juin 2012. En cas de non réponse au 1^{er} juillet 2013, la réinscription de votre enfant au collège Notre-Dame est annulée.

Situation de votre enfant au 3 septembre 2013

Pour la rentrée prochaine, mon enfant sera scolarisé :

au collège Notre-Dame à Bayonne en classe de

au collège en classe de

au lycée professionnel en classe de 3^e Prépa Pro

Date et signature du responsable légal :